Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 58 (1932)

Heft: 5

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

58e année 5 mars 1932 N° 5

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédaction : H. Demierre et J. Peitrequin, ingénieurs.

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE DE PUBLICATION DE LA COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN

ORGANE DE L'ASSOCIATION SUISSE DE TECHNIQUE SANITAIRE

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE : *La reconstruction de la Rive droite, à Genève.* — *Répartition du coup de bélier le long d'une conduite hydraulique en pression*, par M. Pierre Oguey, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne. — Chronique : *Travaux importants en Suisse.* — *Autobus à moteur Diesel.* — Nécrologie : *Auguste Waeber.* — Sociétés : *Société suisse des ingénieurs et des architectes.* — Bibliographie. — Carnet des concours. — *Service de Placement.*

Voir, dans ce numéro, le programme du cours sur « Problèmes actuels de la circulation » organisé par la Société suisse des ingénieurs et des architectes.

La reconstruction de la Rive droite, à Genève.

*Cette reconstruction posant un important et difficile problème d'aménagement des villes, il nous paraît intéresant de mettre en parallèle avec la notice sur l'*Aménagement du quartier de Saint-Gervais, *publiée dans notre numéro du 6 février 1932, l'étude sur la* Reconstruction de la Rive Droite *qui a paru, sous la signature de M.* Maurice Braillard, *architecte, à la date du 17 janvier dernier.*

Comment doit s'opérer la reconstruction.
Ce qu'il faut faire et surtout ne pas faire.

La Commission d'étude confirme ce que j'avais prétendu, c'est-à-dire que la reconstruction de la Rive droite doit être envisagée dans son ensemble, soit du pont de la Coulouvrenière au pont du Mont-Blanc et du boulevard James-Fazy au Rhône.

En effet, toute opération partielle s'oppose :

1. à un regroupement rationnel et salubre des îlots de constructions répondant aux exigences hygiéniques de notre époque ;
2. à un regroupement et redressement des artères de circulation ;
3. à une compression suffisante des surfaces utilisables et par conséquent à la rentabilité normale de l'opération immobilière.

Ces points primordiaux admis, comment envisager le problème ? Avant de répondre à cette question, il est indispensable de poser quelques repères afin de situer le sujet.

En premier lieu, qu'est-ce qu'une ville ? Le dictionnaire Larousse se charge de nous répondre : c'est l'assemblage d'un grand nombre d'habitations humaines disposées par rues.

Cette définition a son importance, car elle va nous aider dans l'organisation de la Rive droite.

Cependant, ce que le Larousse ne dit pas c'est que, à moins de cas tout à fait spéciaux, une agglomération est invariablement établie à cheval sur des lignes de communications importantes : routes, voies d'eau, lignes de chemins de fer, etc. Ce sont ces éléments directeurs qui fixent l'implantation, la disposition, l'importance de l'agglomération.

Vient en second lieu « l'assemblage » des habitations, édifices publics, locaux de commerce, etc., indispensables à toute collectivité. Ce groupement doit être organisé en ce sens que les mas de constructions doivent être disposés de façon à remplir les conditions demandées, c'est-à-dire que l'hygiène, l'économie et l'esthétique soient harmoniquement équilibrées.

Puis viendra, mais seulement à ce moment, la relation entre les mas de constructions, autrement dit la rue.

A vrai dire, l'assemblage doit marcher de pair avec la relation ; l'un ne peut se concevoir sans l'autre. Toutefois, et j'insisterai tout particulièrement, car c'est l'essentiel, c'est l'habitation qui doit créer la rue, et non la rue l'habitation.

Or, il n'est pas rare de voir des urbanistes partir du principe contraire et nous présenter des plans d'aménagement de quartiers dont la dominante se caractérise par la seule préoccupation des possibilités de circulation.

C'est voir les choses sous un seul angle, aussi l'erreur se manifeste-t-elle par un résultat qu'il est facile de prévoir. Les rues et les points d'intersections sont multipliés à un tel degré, que les emplacements réservés pour les habitations, tant par leurs formes que par leur exiguité, ne se prêtent qu'imparfaitement à une utilisation pratique, rationnelle et économique.

Conséquences : Au lieu d'une revalorisation du sol, ce qui doit être le but recherché, on procède à une dévalorisation, car on a diminué la valeur et la surface du terrain à bâtir.

C'est donc travailler à fin contraire, car j'estime qu'une opération d'urbanisme doit être productive ; elle doit être un rapport et non une dépense. J'irai même plus loin, je dirai qu'elle devrait être une source de grand profit pour la collectivité.

J'ai toujours combattu avec la plus grande énergie les méthodes employées jusqu'à présent par nos édiles, pour le redressement et l'élargissement de nos rues, l'aménagement de nos quartiers ; méthodes que je considère tout simplement comme du gaspillage sans aucun profit pour personne, si ce n'est pour la spéculation particulière, et encore !

La circulation.

Mais reprenons la circulation. Donc, à ne considérer que celle-ci, c'est-à-dire en perdant de vue l'ensemble du problème,